collège MELKART
soyons à l'écoute

ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE
aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Année scolaire 2019 / 2020

Louaïzé, le 5 septembre 2019,

Rappel aux parents des élèves du 2nd degré (6ème à Terminale)

Objet : Uniforme du Collège

Chers parents,

Dans un souci éducatif évident, le port de l'uniforme du Collège est obligatoire. Chaque élève est tenu d'en respecter tous les détails.

- Pantalon jeans bleu marine du Collège ;
- Chemisier d'été ou polo (manches courtes) du Collège ;
- Chemisier d'hiver ou polo (manches longues) du Collège ;
- T-shirt blanc ;
- Pull ou cardigan bleu marine ;
- Sweat-shirt du Collège ;
- Tenue de sport : short et T-shirt (en été) ; survêtement (en hiver).

Tous ces articles sont munis du logo du Collège et vendus au Collège même.

- Les chaussures et les espadrilles des élèves doivent être, **impérativement**, de couleurs discrètes.
- Aucun pull, sous-pull, veste ou anorak non réglementaires, ne seront tolérés.

La Direction